





Saint Georges de Montaigu, le mardi 5 mai 2026.

ARTISTES EN HERBE

INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027*

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de bien vouloir trouver ci-joint votre dossier d'inscription au service Artistes En Herbe. Celui-ci est composé des pièces suivantes :

-  La fiche familiale d'inscription à compléter
-  Le règlement intérieur du service
-  Le calendrier des dates
-  Une autorisation de droit à l'image et une autorisation de protection des données à compléter

Pour que votre dossier soit complet et validé, merci de nous fournir les documents suivants :

- **La fiche familiale complétée et signée**
- **Vos règlements au service**
- **L'autorisation de droit à l'image et l'autorisation pour la protection des données**
- **Si nouvelle inscription : votre chèque pour l'adhésion de septembre à décembre 2025 de 12.50 € pour les familles et pour l'adhésion 2027 de 28 € pour les familles (encaissé en janvier 2027)**
- **Si réinscription : votre chèque pour l'adhésion 2027 de 28 € pour les familles ou (encaissé en janvier 2027)**

Les tarifs de la carte d'adhésion pourraient évoluer en fonction de notre Assemblée générale qui aura lieu le mercredi 20 mai 2026

INFORMATIONS SUR LES INSCRIPTIONS :

Dates des permanences d'inscriptions :

Vendredi 12 juin de 18h à 20h
Samedi 13 juin de 10h à 12h

} A l'accueil de loisirs
5 rue des Deux Rives
St Georges de Montaigu

Merci de réserver un créneau horaire pour les permanences sur notre site internet.

www.famillesrurales.org/saint-georges-de-montaigu

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 02.51.46.58.80.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La commission Artistes en Herbe

Audrey DUCOUX,
Directrice d'association.